

flash-info

Février 2006
Volume 7, numéro 1

TRAVAIL ET RÉMUNÉRATION

Le marché du travail au Québec en 2005

Corinne Desfossés et Marie-France Martin, économistes

Cet article présente le bilan de l'activité du marché du travail pour l'année 2005 tout en évaluant sa performance par rapport à 2004. En plus de dresser un portrait de l'emploi en relation avec l'évolution de l'activité économique, nous observons les changements survenus au sein des grands secteurs d'activité et la répartition de la création d'emplois selon diverses composantes (notamment le sexe et l'âge). Une mise en perspective de l'évolution de la population active et de son incidence sur le taux de chômage est présentée, complétée par les taux d'emploi et d'activité. Nous comparons aussi l'évolution du marché du travail québécois avec celle de l'ensemble du Canada. Les données concernant le marché du travail, utilisées dans cet article, proviennent de l'Enquête sur la population active de Statistique Canada et tiennent compte de la dernière révision apportée aux estimations de cette enquête en janvier 2006.

Évolution de l'emploi

En 2005, l'emploi a légèrement progressé au Québec, enregistrant 36 800¹ nouveaux emplois. Cette croissance (+ 1,0 %), la plus faible depuis la fin de la récession en 1993², a toutefois permis à l'emploi d'atteindre un nouveau sommet, soit 3 717 300 emplois. En 2004, il s'était créé 51 700 nouveaux emplois (+ 1,4 %); en 2003, la création

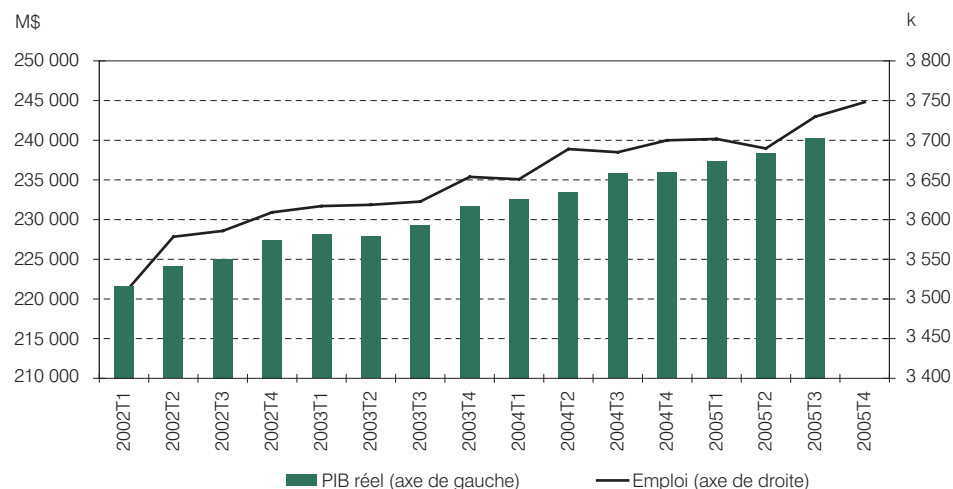
était légèrement plus élevée, soit 58 900 emplois (+ 1,6 %). L'année 2002 avait été exceptionnelle sur ce plan, avec l'ajout de 129 700 emplois (+ 3,8 %).

La faible croissance de l'emploi en 2005 est concomitante à l'évolution modérée de l'économie québécoise. En fait, le PIB et l'emploi évoluent généralement de façon similaire comme l'illustre la figure 1. Toutefois, le deuxième trimestre de 2005 présente une exception alors que l'emploi chute de 0,3 %³ tandis que le PIB poursuit sa croissance. Après six mois, l'emploi se retrouve pratique-

ment au même niveau qu'en début d'année. Pour l'ensemble des trois premiers trimestres de 2005, par rapport aux trois premiers trimestres de 2004, le PIB réel a crû de 2,0 % alors que l'emploi a progressé de 0,9 %. Le taux de croissance du PIB réel pour les neuf premiers mois de l'année était plus élevé en 2004 (+ 2,4 %) et en 2003 (+ 2,2 %). Il est à noter que l'économie québécoise a été freinée par la montée du dollar et du prix de l'essence.

La croissance de l'emploi ne s'est donc pas faite de manière régulière tout le long de l'année 2005. Au premier trimestre,

Figure 1
Évolution du PIB¹ et de l'emploi au Québec, de 2002 à 2005



1. Au prix du marché (\$ enchaînés de 1997).

Sources : Institut de la statistique du Québec.
Statistique Canada.

Également dans ce numéro :

Qualité de l'emploi syndiqué et non syndiqué au Québec : évolution 1997-2004 8

1. L'analyse présentée est basée sur les moyennes annuelles de tous les indicateurs. Les constats diffèrent donc de ceux qu'on aurait obtenus dans le cadre de la comparaison des niveaux de décembre 2005 avec ceux de décembre 2004. Par exemple, lorsque l'on compare l'emploi de décembre 2005 avec celui de décembre 2004, on note la création de 63 600 nouveaux emplois pour un taux de croissance de 1,7 %.

2. À l'exception de l'année 1996, où une légère baisse de 5 500 emplois (- 0,2 %) a été notée.

3. Les taux de croissance trimestriels sont calculés par rapport au trimestre précédent.

une stagnation est observée. Pendant le deuxième trimestre, l'économie québécoise connaît des pertes d'emplois (-0,3 %). La création d'emplois se manifeste au troisième trimestre (+1,1 %) et se poursuit au quatrième (+0,5 %). Sur une base mensuelle, un sommet est enregistré pour l'emploi en décembre 2005, à 3 755 000.

Comme le montre le tableau 1, la création d'emplois en 2005 se retrouve dans le secteur des biens (+12 600) et, dans une plus grande proportion, dans celui des services (+24 300). Le secteur des biens renoue ainsi avec la création d'emplois après des baisses enregistrées en 2003 (-17 200) et en 2004 (-3 900). Dans le secteur des services, la création affichée en 2005 est moins élevée que celles des huit années précédentes.

En 2005, les gains dans le secteur des biens sont notés dans le secteur primaire (+12 800) et dans le secteur de la construction (+14 700). Cela fait suite à deux années de pertes dans le secteur primaire, soit -6 000 en 2003 et -9 600 en 2004. Dans le secteur de la construction, l'augmentation d'emplois enregistrée en 2005 est du même ordre que celle de 2002 (+15 800); une hausse plus modérée était notée en 2003 (+9 500) et nettement plus faible en 2004 (+1 600). Les principales pertes d'emplois se retrouvent dans la fabrication (-14 500). La saignée de l'emploi enregistrée en 2003 (-21 100) est donc à nouveau observée dans ce secteur en 2005 après la pause notée en 2004 (+2 200 emplois).

Dans le secteur des services, le secteur des services aux entreprises, services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien affiche le plus grand gain d'emplois (+13 700). Ce secteur génère ainsi, à lui seul, 37 % de la création nette d'emplois en 2005, alors qu'en 2004, il avait connu une stagnation de l'emploi. On note également des gains de 8 300 emplois dans le commerce, de 7 400 dans les services d'enseignement et de 7 100 dans le secteur de l'hébergement et des services de restauration. Les pertes d'emplois sont observées dans le secteur du transport et de l'entreposage (-13 300) et dans le secteur « autres services » (-6 900).

Fort des gains enregistrés en 2005, le secteur du commerce totalise 50 900 nouveaux emplois sur la période 2003-2005, soit environ 35 % de l'ensemble des emplois créés pendant ces trois années. Le secteur du commerce devient ainsi le secteur où l'on retrouve le plus d'emplois (619 600, soit 16,7 % de l'emploi total). Il supplante pour la première fois celui de la fabrication (615 700, soit 16,6 % de l'emploi total) qui,

Tableau 1

Emploi par secteur d'activité au Québec en 2004 et 2005

	Nombre		Variation			
	2004	2005	2004	2005	2004	2005
	k		k		%	
Total, toutes les industries	3 680,5	3 717,3	51,7	36,8	1,4	1,0
Secteur de la production de biens	913,3	925,9	-3,9	12,6	-0,4	1,4
Primaire	86,4	99,2	-9,6	12,8	-10,0	12,9
Services publics	32,2	31,8	1,8	-0,4	5,9	-1,3
Construction	164,5	179,2	1,6	14,7	1,0	8,2
Fabrication	630,2	615,7	2,2	-14,5	0,4	-2,4
Secteur des services	2 767,1	2 791,4	55,5	24,3	2,0	0,9
Commerce	611,3	619,6	15,0	8,3	2,5	1,3
Transport et entreposage	177,7	164,4	7,9	-13,3	4,7	-8,1
Finance, assurances, immobilier et location	201,9	203,8	12,8	1,9	6,8	0,9
Services professionnels, scientifiques et techniques	223,2	224,1	11,3	0,9	5,3	0,4
Services aux entreprises, services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien	116,9	130,6	-0,1	13,7	-0,1	10,5
Services d'enseignement	236,4	243,8	-7,6	7,4	-3,1	3,0
Soins de santé et assistance sociale	441,3	444,7	14,7	3,4	3,4	0,8
Information, culture et loisirs	166,1	167,9	4,6	1,8	2,8	1,1
Hébergement et services de restauration	208,6	215,7	-7,5	7,1	-3,5	3,3
Autres services	168,0	161,1	0,9	-6,9	0,5	-4,3
Administrations publiques	215,6	215,6	3,4	0,0	1,6	0,0

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

historiquement, a toujours regroupé le plus de personnes en emploi.

En 2005, plus de la moitié des nouveaux emplois vont aux travailleurs autonomes (+19 800) alors que le nombre d'employés progresse de 17 000. C'est uniquement dans le secteur public⁴ que se retrouvent ces derniers emplois (+23 100) alors que le secteur privé en perd 6 100. La situation était à l'inverse en 2004 alors que près de 9 nouveaux emplois sur 10 étaient dans le secteur privé (+45 500 emplois). Le secteur public et les travailleurs autonomes connaissent des gains de 5 000 et 1 100 emplois respectivement.

La création d'emplois n'a pas été égale dans toutes les régions administratives du Québec en 2005. Dix régions connaissent des gains d'emplois et sept subissent des pertes. Plus de la moitié des nouveaux emplois se retrouvent dans les régions de la Capitale-Nationale (+14 100) et de Montréal (+13 800). Deux autres régions connaissent également des gains supérieurs à 5 000 emplois, soit celles de l'Outaouais (+8 300) et de Lanaudière (+7 500). Les régions qui ont subi les principales pertes sont celles de la Montérégie (-6 800) et des Laurentides (-4 400). Par contre, ces deux dernières régions avaient connu des gains

d'emplois en 2004, soit de 4 100 et 14 500 respectivement. Les autres régions économiques connaissent en 2005 des variations de l'emploi de moindre amplitude dans un sens comme dans l'autre.

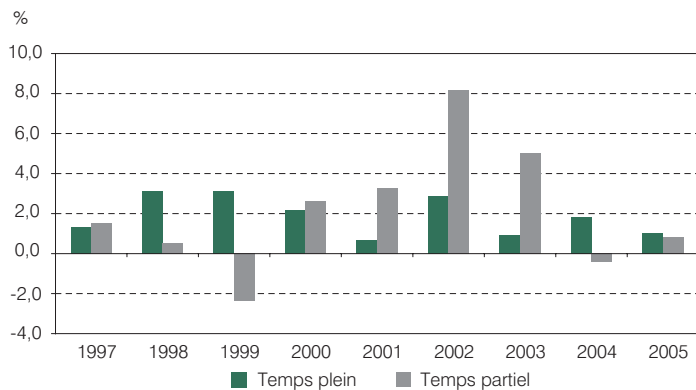
En 2005, la majorité des nouveaux emplois sont à temps plein (31 400 emplois contre 5 400 emplois à temps partiel). Le taux de croissance de l'emploi à temps plein est de 1,0 %, un taux moins élevé que celui de 2004 (+1,8 %). La croissance de l'emploi à temps partiel (+0,8 %) fait suite à un faible recul en 2004 (-0,4 %) et à deux fortes hausses, en 2002 (+8,2 %) et 2003 (+5,0 %). Comme le montre la figure 2, la situation observée en 2004 et 2005 est à l'inverse de la tendance notée de 2000 à 2003 alors que l'emploi à temps partiel connaissait de plus fortes hausses que l'emploi à temps plein. Ainsi, la croissance annuelle moyenne au cours des années 2000 à 2005 est de 3,0 % pour l'emploi à temps partiel, et de 1,3 % pour l'emploi à temps plein. En 2005, tant l'emploi à temps partiel (673 700) que celui à temps plein (3 043 600) atteignent des niveaux record.

Parmi les emplois créés en 2005, deux sur trois vont aux femmes. En effet, par rapport à 2004, l'emploi augmente de 24 400 emplois (+1,4 %) chez les femmes et de 12 400

4. Dans l'EPA, le secteur public regroupe les administrations municipales, provinciale et fédérale, les organismes publics, les sociétés d'État ainsi que les autres institutions gouvernementales comme les écoles (incluant les universités) et les hôpitaux.

Figure 2

Taux de croissance de l'emploi à temps plein et à temps partiel, Québec, de 1997 à 2005



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

emplois (+ 0,6 %) chez les hommes (voir tableau 2). Cette croissance plus forte de l'emploi féminin (tant en termes de nombre que de pourcentage) est observée depuis 2000. Les femmes continuent ainsi à augmenter leur part dans l'emploi total : en 2005, elle s'élève à 46,9 %. En 2005, les femmes connaissent une forte hausse de l'emploi à temps plein (+ 2,1 %) et une baisse de l'emploi à temps partiel (- 0,6 %). À l'inverse, les hommes connaissent une croissance de l'emploi à temps partiel (+ 3,6 %) alors que l'emploi à temps plein varie peu (+ 0,3 %).

En 2005, les travailleurs âgés de 25 ans et plus profitent de la totalité des nouveaux emplois (+ 43 600). Les 15-24 ans en perdent, quant à eux, 6 700; les emplois perdus dans ce groupe d'âge sont tous à temps plein puisque l'emploi à temps partiel varie peu (voir figure 3). Chez les jeunes, les hommes (- 6 600 emplois) subissent la quasi-totalité des pertes d'emplois. Chez les 25 ans et plus, les femmes (+ 24 500) bénéficient d'une création d'emplois plus élevée que les hommes (+ 19 100). L'ensemble des emplois créés chez les femmes de ce groupe d'âge sont à temps plein, contrairement aux hommes où la proportion est d'environ 70 %.

Population active et taux de chômage

La population active a crû de 28 600 personnes en 2005. Il s'agit d'un léger ralentissement par rapport à la croissance de 31 300 personnes enregistrée en 2004. Malgré cela, la population active a atteint un niveau annuel record de 4 052 700 personnes. En fait, la population active a connu un recul au premier semestre de l'année et n'a enregistré de hausse qu'au deuxième, la majeure partie des nouveaux arrivants en 2005 n'ayant

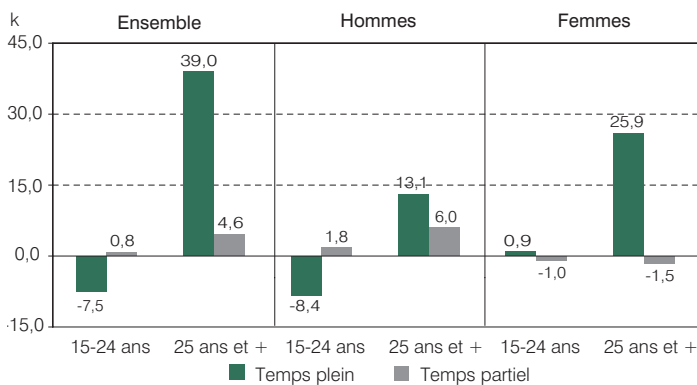
intégré le marché du travail qu'à partir du troisième trimestre de 2005. C'est en effet au cours de ce trimestre qu'on enregistrait une reprise sur le marché du travail, l'emploi ayant légèrement reculé en première moitié d'année. Sur une base mensuelle, la population active a enregistré un record de 4 090 400 personnes en décembre dernier.

Le taux de croissance de la population active pour l'ensemble de l'année 2005 est de 0,7 %, taux inférieur à celui de l'emploi (1,0 %). Les nouveaux emplois (+ 36 800) étant plus nombreux que les nouveaux arrivants (+ 28 600) sur le marché du travail, le nombre de chômeurs diminue de 8 300 par rapport à son niveau de 2004, ce qui explique le recul du taux de chômage à 8,3 % (voir figure 4). Celui-ci enregistre ainsi un nouveau record annuel : inférieur de 0,2 point de pourcentage au seuil précédent de 8,5 % atteint en 2000 et 2004. En 2005, le niveau mensuel le plus bas a été observé aux mois d'avril et de novembre, alors que le taux de chômage s'établissait à 8,0 %. Il faut remonter à décembre 2000 pour retrouver un taux de chômage mensuel plus bas (7,9 %).

En fait, certains chômeurs, découragés par le ralentissement du marché du travail durant la première moitié de l'année 2005, se sont retirés de la population active. Ce recul de la participation au marché du travail se répercute sur le taux de chômage qui descend à 8,3 % au premier trimestre de l'année et à 8,2 % au second. La situation change toutefois au troisième trimestre : les chercheurs d'emplois reviennent sur le marché du travail occasionnant une croissance de la population active plus forte que celle de l'emploi. Le taux de chômage remonte alors à 8,3 %. Il recule légèrement par la suite et se fixe à 8,2 % au quatrième trimestre de l'année.

Figure 3

Variation des emplois à temps plein et à temps partiel en 2005, selon le sexe et le groupe d'âge, Québec



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

Parmi les 28 600 personnes qui ont intégré le marché du travail en 2005, les deux tiers sont des femmes (+ 18 900). La participation des femmes sur le marché du travail a en effet augmenté de 1,0 % en 2005 par rapport à 2004, comparativement à une hausse de 0,4 % chez les hommes. Ces derniers demeurent toutefois majoritaires sur le plan de la participation au marché du travail, la proportion d'hommes dans la population active étant de 53,5 %. Dans les deux cas, la croissance de l'emploi a excédé celle de la population active et cela a conduit à une diminution du taux de chômage. De 2004 à 2005, celui-ci est passé de 9,1 % à 9,0 % chez les hommes, et de 7,8 % à 7,5 % chez les femmes (voir figure 5). Dans ce dernier cas, cela constitue un nouveau seuil.

La croissance de la population active est entièrement due à une participation accrue des personnes âgées de 25 ans et plus au marché du travail (+ 43 000; + 1,3 %), celle des 15 à 24 ans diminuant de 14 400 personnes (- 2,2 %). Chez les plus jeunes, une importante diminution du taux de chômage est observée entre 2004 (14,4 %) et 2005 (13,5 %). Cette situation est le fait non pas d'une croissance de l'emploi (celui-ci diminue de 1,2 %) mais plutôt du retrait des chercheurs d'emplois découragés du marché du travail. Quant aux 25 ans et plus, leur taux de chômage s'est replié faiblement, passant de 7,4 % en 2004 à 7,3 % en 2005, la croissance de l'emploi ayant été à peine plus forte (+ 1,4 %) que celle de la population active (+ 1,3 %) pour ce groupe. Il faut remonter à 1976 (6,1 %) pour trouver un taux de chômage inférieur à 7,3 % chez ce groupe d'âge.

Figure 4

Population active et taux de chômage, Québec, de 1997 à 2005



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Taux d'emploi et taux d'activité

Le taux d'emploi (proportion de la population âgée de 15 ans et plus ayant un emploi) se fixe à 60,1 % pour l'ensemble de l'année 2005, soit un léger recul par rapport au sommet historique de 2004 (60,2 %), comme le montre la figure 6. Le taux d'emploi était en progression constante depuis 1996 (54,6 %) et se maintient donc à un niveau élevé. Sur une base trimestrielle, le taux d'emploi a diminué durant les deux premiers trimestres de 2005. La stagnation de l'emploi au premier trimestre de 2005 et la perte de 12 000 emplois au deuxième ont certainement contribué au repli de l'indicateur qui s'est fixé respectivement à 60,1 % et à 59,8 %. Par la suite, la reprise de l'emploi aux troisième et quatrième trimestres de l'année se répercute sur le taux d'emploi qui progresse de nouveau, à 60,2 % et à 60,4 % respectivement.

Le taux d'emploi des femmes augmente de 0,2 point de pourcentage, à 55,5 %, en 2005,

tandis que celui des hommes décline de 0,3 point de pourcentage pour s'établir à 65,0 %. Le taux d'emploi des 25 ans et plus demeure stable à son sommet de 60,6 % enregistré en 2004. Du côté des 15 à 24 ans, le taux d'emploi diminue, passant de 57,8 % en 2004 à 57,3 % en 2005 (voir figure 7).

Le taux d'activité (proportion de la population âgée de 15 ans et plus qui occupe un emploi ou qui en recherche un activement) recule de 65,8 % en 2004 à 65,6 % en 2005. Cette situation est la conséquence de la diminution de la population active au premier semestre de 2005, ainsi que mentionné précédemment. Dès lors, le taux d'activité recule à 65,6 % au premier trimestre et à 65,1 % au deuxième; cette tendance s'inverse en deuxième moitié d'année, l'indicateur progressant à 65,7 % au troisième trimestre, et demeurant stable au dernier.

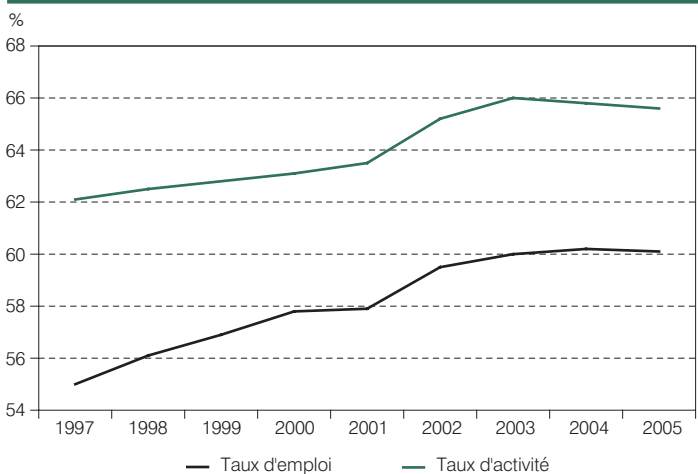
Les femmes comme les hommes contribuent à la baisse du taux d'activité en 2005, en

raison d'une croissance de la population en âge de travailler (15 ans et plus) plus forte que celle de la population active dans ces groupes. Le taux d'activité des femmes recule faiblement en passant de 60,0 % en 2003 et 2004, niveau le plus élevé de la série chronologique, à 59,9 % en 2005. Quant au taux d'activité des hommes, il diminue de nouveau en 2005, pour se fixer à 71,4 %, alors qu'il était de 71,9 % en 2004 et de 72,3 % en 2003.

Chez les personnes âgées de 25 ans et plus, on note une légère diminution du taux d'activité, soit de 65,5 % en 2004 à 65,4 % en 2005. Une baisse importante du taux d'activité est par ailleurs observée chez les 15 à 24 ans en 2005, celui-ci se fixant à 66,2 %, alors qu'il était à 67,6 % en 2004. La perte de 14 400 personnes dans la population active explique le recul de cet indicateur chez les jeunes.

Figure 6

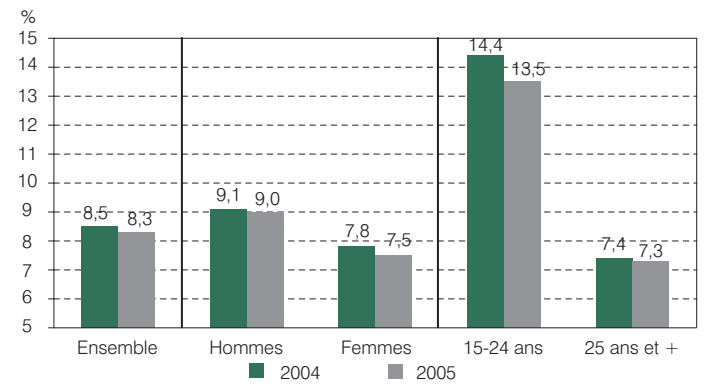
Taux d'emploi et taux d'activité, Québec, de 1997 à 2005



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Figure 5

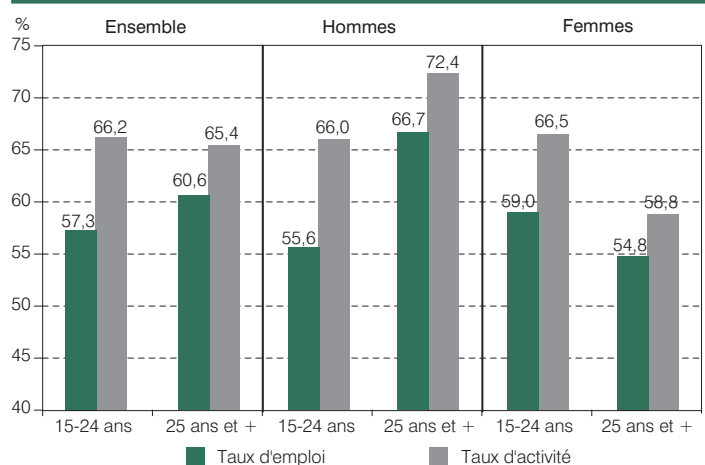
Taux de chômage selon le sexe et le groupe d'âge, Québec, 2004 et 2005



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Figure 7

Taux d'emploi et taux d'activité selon le sexe et le groupe d'âge, Québec, 2005



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Salaire et heures de travail

Les données présentées ci-dessous sont basées sur les employés uniquement et ne prennent donc pas en considération les travailleurs autonomes. Elles font référence à la semaine habituelle de travail de l'emploi principal.

En 2005, le salaire hebdomadaire moyen au Québec s'élève à 656,66 \$ (en termes nominaux), en hausse de 2,4 % comparativement à 2004. Cette année-là, la croissance avait été plus forte, avec un taux de 3,6 %, le plus élevé depuis le début de la série chronologique en 1997. Le taux de croissance de 2005 reste toutefois supérieur à ceux de 2003 (+ 2,2 %) et de 2002 (+ 1,6 %) (voir figure 8). L'année 2005 a débuté avec un léger recul de 0,3 % au premier trimestre. Les trois trimestres suivants affichent des taux de croissance de 0,7 %, 0,5 % et 0,9 % respectivement.

Le rythme de croissance salariale ralentit en 2005 tant chez les femmes que chez les hommes. Le salaire hebdomadaire moyen des femmes augmente plus fortement que celui des hommes (2,8 % contre 2,1 %), ce qui est le cas depuis 1999. En 2004, chez les femmes, la croissance était de 4,7 %, soit la plus forte depuis le début de la série chronologique en 1997. Pendant la même année, les hommes affichaient également leur plus forte croissance, soit 3,0 %⁵. Le salaire hebdomadaire moyen des femmes demeure toutefois inférieur à celui des hommes en 2005, soit, respectivement, 563,45 \$ et 745,88 \$. La croissance plus forte du salaire hebdomadaire moyen des femmes au cours des dernières années permet cependant à

celles-ci de combler progressivement cet écart. Ainsi, en 2005, le salaire hebdomadaire moyen des femmes représente 75,5 % de celui des hommes alors qu'il n'en représentait que 71,8 % en 1997.

Le taux de croissance du salaire hebdomadaire moyen de 2005 comparé avec celui de 2004 est plus faible tant chez les jeunes (1,8 % contre 2,0 %) que chez les 25 ans et plus (2,2 % contre 3,3 %). Les employés plus âgés profitent d'un taux de croissance supérieur à celui des jeunes pour une quatrième année consécutive. Avant 2002, les 15 à 24 ans bénéficiaient d'une plus forte croissance salariale que les employés plus âgés. Le niveau de cette rémunération reste toutefois nettement inférieur chez les jeunes employés; l'importance du travail à temps partiel chez les personnes de ce groupe d'âge expliquerait en partie cette situation. En 2005, le salaire hebdomadaire moyen des 25 ans et plus (723,49 \$) s'élevait à plus du double de celui des 15-24 ans (317,31 \$).

Le nombre d'heures hebdomadaires habituellement travaillées a augmenté faiblement, passant de 34,6 heures en 2004 à 34,7 heures en 2005. Le niveau de 2004, le même que celui de 2003, était le plus bas depuis 1997 (35,1 heures); cette baisse est principalement le fait des hommes puisque leur nombre d'heures travaillées a régulièrement diminué depuis 1997 (37,8 heures). En 2005, il est de 37,0 heures. Le nombre d'heures travaillées des femmes se fixe à 32,2 en 2005, pratiquement inchangé par rapport à 1997 (32,1 heures).

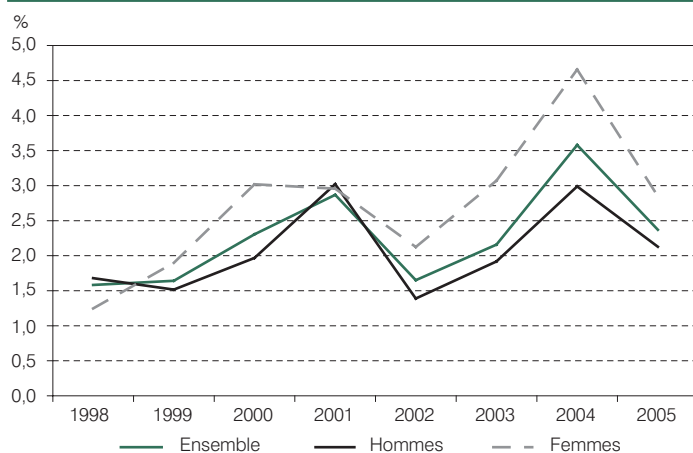
Comparaison avec le Canada

En 2005, la croissance de l'emploi au Québec (1,0 %) est inférieure à celle du Canada (1,4 %), comme illustré à la figure 9. Dans les deux cas, il s'agit d'un ralentissement par rapport à la croissance de l'emploi en 2004 (-0,4 point de pourcentage). Le Québec récolte ainsi 16,5 % des emplois créés au Canada, tandis qu'il représente environ 24 % de la population canadienne en âge de travailler. Parmi les nouveaux emplois, plus de 9 sur 10 sont des emplois à temps plein au Canada (93,4 %), une proportion légèrement supérieure à celle du Québec (85,3 %). Les femmes bénéficient des deux tiers des nouveaux emplois au Québec alors qu'elles en obtiennent la moitié (48,8 %) au Canada. Les Canadiens âgés de 25 ans et plus profitent de la quasi-totalité des nouveaux emplois (94,8 %) alors que ceux âgés de 15 à 24 ans n'en gagnent que quelques-uns. Au Québec, la totalité des nouveaux emplois vont aux 25 ans et plus tandis que les jeunes accusent des pertes, comme en 2004 d'ailleurs.

La répartition sectorielle des nouveaux emplois au Québec diffère légèrement de celle observée au Canada. Dans les deux cas, on enregistre des gains importants dans les secteurs primaire, de la construction et du commerce. On note également une forte création d'emplois dans le secteur des services aux entreprises, services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien au Québec et dans les services d'enseignement au Canada. C'est le secteur de la fabrication qui accuse les principales pertes au Canada.

Figure 8

Taux de croissance du salaire hebdomadaire moyen, pour l'ensemble des employés et selon le sexe, Québec, de 1998 à 2005



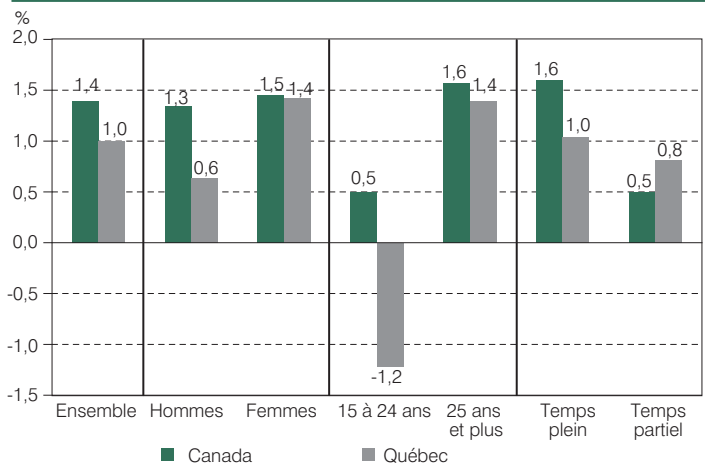
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

5. L'année 2001 affichait également un taux de croissance de 3,0 %.

Figure 9

Taux de croissance annuel de l'emploi selon le sexe, le groupe d'âge et le régime de travail, Canada et Québec, 2005



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

La fabrication enregistre également des pertes au Québec auxquelles se rajoutent celles relevées dans le secteur du transport et de l'entreposage et celui des autres services.

En 2005, le taux de chômage recule à des niveaux historiques tant au Québec (8,3 %) qu'au Canada (6,8 %). Le taux d'activité se replie aussi, se fixant à 65,6 % au Québec et à 67,2 % au Canada. L'écart entre les taux d'activité québécois et canadien s'est légèrement rétréci en 2005 (- 0,1 point de pourcentage) pour s'établir à 1,6 point, tout près du plancher de 2003 (1,5 point). Alors que le taux d'emploi québécois recule faiblement en 2005 par rapport au sommet enregistré en 2004 (60,2 %) en se fixant à

60,1 %, celui du Canada demeure stable à 62,7 %, son niveau record. L'écart entre le taux d'emploi du Québec et celui du Canada continue d'augmenter légèrement pour une troisième année consécutive; il se fixe à 2,6 points en 2005, alors qu'il avait atteint un creux à 2,2 points en 2002.

Le salaire hebdomadaire moyen a connu une croissance plus forte au Canada (3,5 %) qu'au Québec (2,4 %) en 2005, ce qui n'était pas le cas en 2004 (2,6 % et 3,6 % respectivement). Le nombre moyen d'heures habituellement travaillées demeure plus élevé au Canada qu'au Québec. Alors qu'il atteint 34,7 heures au Québec en 2005, il se chiffre à 35,6 heures au Canada. L'écart

entre les deux (0,9 heure) est resté stable de 2004 à 2005.

Les prévisionnistes⁶ s'attendent à une légère amélioration du marché du travail québécois en 2006. Le rythme de la création d'emplois s'accélérait, le taux de croissance pouvant se situer entre 1,0 % et 1,8 %. Les avis sont cependant partagés en ce qui concerne le taux de chômage au Québec; il s'établirait dans une fourchette allant de 7,6 % à 8,4 %. Du côté canadien, le taux de croissance de l'emploi se fixerait entre 1,2 % et 1,9 %. Le taux de chômage au Canada se situerait dans une fourchette allant de 6,6 % à 7,0 %.

Tableau 2

Portrait du marché du travail au Québec en 2005

	Ensemble				Hommes				Femmes				
	2004	2005	Variation 2005 vs 2004		2004	2005	Variation 2005 vs 2004		2004	2005	Variation 2005 vs 2004		
	k	k	k	%	k	k	k	%	k	k	k	%	
15 ans et plus	Population active	4 024,1	4 052,7	28,6	0,7	2 158,8	2 168,5	9,7	0,4	1 865,3	1 884,2	18,9	1,0
	Emploi	3 680,5	3 717,3	36,8	1,0	1 961,4	1 973,8	12,4	0,6	1 719,1	1 743,5	24,4	1,4
	Emploi à temps plein	3 012,2	3 043,6	31,4	1,0	1 745,6	1 750,3	4,7	0,3	1 266,5	1 293,3	26,8	2,1
	Emploi à temps partiel	668,3	673,7	5,4	0,8	215,7	223,5	7,8	3,6	452,6	450,1	-2,5	-0,6
	Taux de chômage	8,5	8,3	...	-2,4	9,1	9,0	...	-1,1	7,8	7,5	...	-3,8
	Taux d'activité	65,8	65,6	...	-0,3	71,9	71,4	...	-0,7	60,0	59,9	...	-0,2
	Taux d'emploi	60,2	60,1	...	-0,2	65,3	65,0	...	-0,5	55,3	55,5	...	0,4
Salaire hebdomadaire moyen (\$)	641,46	656,66	15,20	2,4	730,34	745,88	15,54	2,1	547,84	563,45	15,61	2,8	
15 à 24 ans	Population active	643,8	629,4	-14,4	-2,2	331,2	320,0	-11,2	-3,4	312,7	309,4	-3,3	-1,1
	Emploi	550,9	544,2	-6,7	-1,2	276,5	269,9	-6,6	-2,4	274,4	274,3	-0,1	0,0
	Emploi à temps plein	302,2	294,7	-7,5	-2,5	175,3	166,9	-8,4	-4,8	126,9	127,8	0,9	0,7
	Emploi à temps partiel	248,7	249,5	0,8	0,3	101,2	103,0	1,8	1,8	147,5	146,5	-1,0	-0,7
	Taux de chômage	14,4	13,5	...	-6,3	16,5	15,7	...	-4,8	12,2	11,3	...	-7,4
	Taux d'activité	67,6	66,2	...	-2,1	68,0	66,0	...	-2,9	67,2	66,5	...	-1,0
	Taux d'emploi	57,8	57,3	...	-0,9	56,7	55,6	...	-1,9	59,0	59,0	...	0,0
Salaire hebdomadaire moyen (\$)	311,60	317,31	5,71	1,8	349,66	355,19	5,53	1,6	273,68	280,53	6,85	2,5	
25 ans et plus	Population active	3 380,3	3 423,3	43,0	1,3	1 827,7	1 848,4	20,7	1,1	1 552,6	1 574,8	22,2	1,4
	Emploi	3 129,5	3 173,1	43,6	1,4	1 684,8	1 703,9	19,1	1,1	1 444,7	1 469,2	24,5	1,7
	Emploi à temps plein	2 709,9	2 748,9	39,0	1,4	1 570,3	1 583,4	13,1	0,8	1 139,6	1 165,5	25,9	2,3
	Emploi à temps partiel	419,6	424,2	4,6	1,1	114,5	120,5	6,0	5,2	305,1	303,6	-1,5	-0,5
	Taux de chômage	7,4	7,3	...	-1,4	7,8	7,8	...	0,0	6,9	6,7	...	-2,9
	Taux d'activité	65,5	65,4	...	-0,2	72,7	72,4	...	-0,4	58,7	58,8	...	0,2
	Taux d'emploi	60,6	60,6	...	0,0	67,0	66,7	...	-0,4	54,6	54,8	...	0,4
Salaire hebdomadaire moyen (\$)	708,02	723,49	15,47	2,2	804,67	819,53	14,86	1,8	605,07	621,66	16,59	2,7	

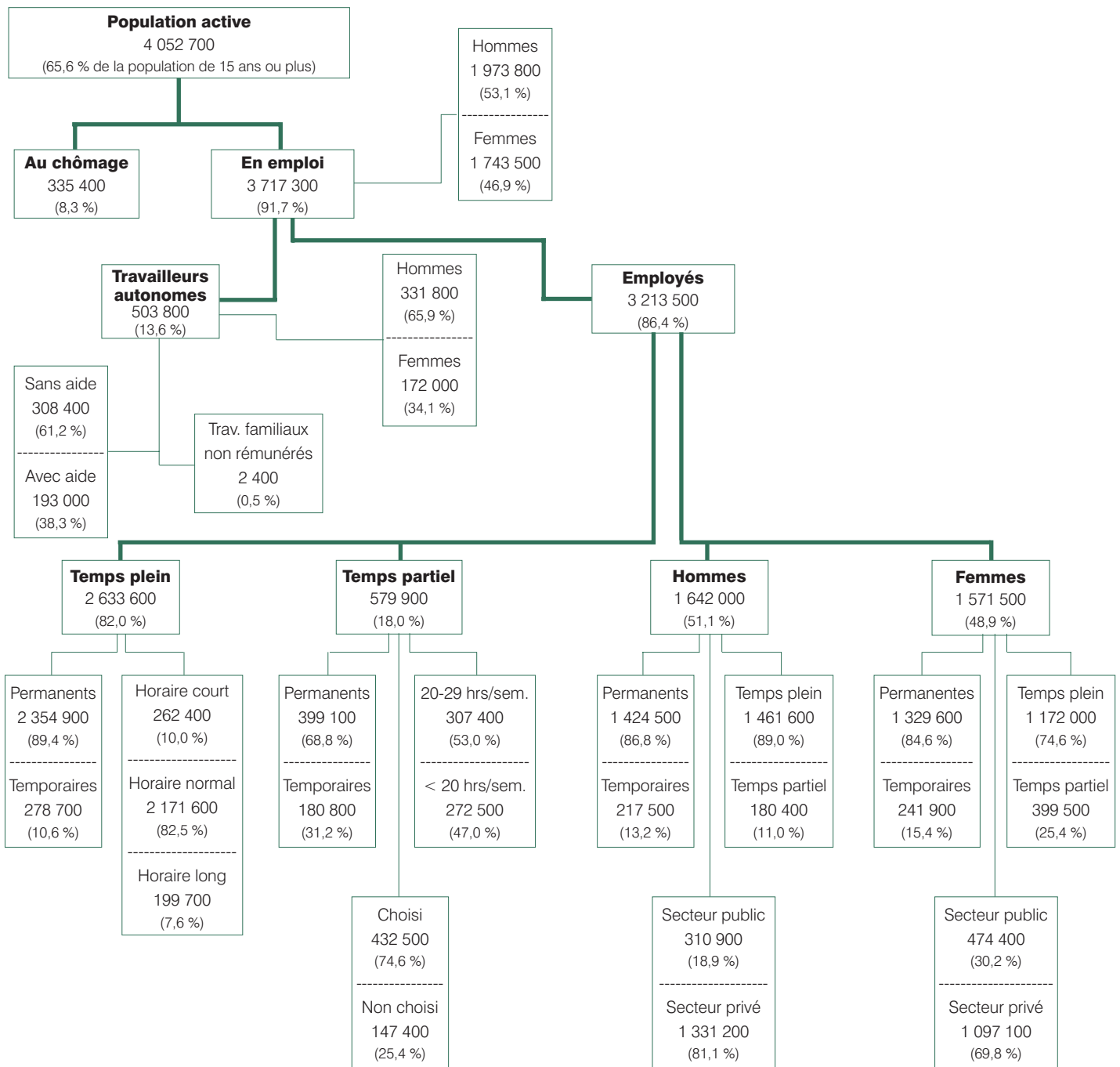
... N'ayant pas lieu de figurer.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

6. Institut de la statistique du Québec (2005). *Rémunération des salariés. État et évolution comparés, 2005*, Québec, Publications du Québec, 289 p.

Organigramme de la population active au Québec en 2005¹



- La population active comprend les personnes civiles de 15 ans et plus en emploi ou au chômage, hors institutions.
- Les personnes au chômage sont celles disponibles pour travailler et en recherche active d'emploi.
- Les travailleurs autonomes sont ceux et celles travaillant à leur propre compte. Ils peuvent avoir de l'aide rémunérée (employés).
- Les employés sont ceux qui travaillent directement pour le compte d'un employeur.
- Les employés à temps plein travaillent habituellement 30 heures ou plus par semaine.
- L'horaire court correspond à une semaine habituelle de travail de moins de 35 heures, l'horaire normal de 35 à moins de 41 heures et l'horaire long de 41 heures ou plus.
- Les employés à temps partiel travaillent habituellement moins de 30 heures par semaine.
- L'emploi permanent signifie qu'il n'y a pas de date de cessation d'emploi par opposition à l'emploi temporaire.
- Le secteur public comprend les administrations publiques fédérale, provinciale et municipale, les sociétés d'État et autres organismes financés par l'État.

1. En raison de l'arrondissement des données, le total ne correspond pas nécessairement à la somme des parties.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

Qualité de l'emploi syndiqué et non syndiqué au Québec : évolution 1997-2004

Luc Cloutier, analyste, statistiques du travail

Avec les données de l'Enquête sur la population active (EPA) de Statistique Canada, il est possible depuis 1997 d'analyser certaines caractéristiques des employés syndiqués et non syndiqués en lien avec le concept de la qualité de l'emploi. Plusieurs chercheurs¹ ont étudié les principales dimensions de la qualité de l'emploi mais, à ce jour, aucune définition officielle² n'existe. La qualité de l'emploi, souvent mise en rapport avec le sexe et le groupe d'âge, concerne, entre autres, la rémunération et les avantages sociaux, la durée du travail et de l'emploi, le statut de l'emploi (permanent et temporaire), le lien d'emploi (typique et atypique), l'horaire de travail (normal de jour ou autre), la sécurité d'emploi, le niveau de compétence de l'emploi, les conditions physiques et psychologiques du travail, la satisfaction au travail et les perspectives d'emploi. Le présent article retient certaines de ces dimensions et vise à regarder l'évolution de la qualité de l'emploi en comparant l'emploi syndiqué et l'emploi non syndiqué. Bien que, de façon générale, l'emploi syndiqué soit de meilleure qualité (Statistique Canada, 2004; Fang et Verma, 2002; Akyeampong, 2002; Renaud, 1997), les transformations survenues de 1997 à 2004 au Québec laissent entrevoir une diminution de la qualité de cet emploi. Les résultats présentés dans cet article ne concernent que la catégorie « employés » et excluent donc les travailleurs autonomes.

Tableau 1

Dimensions et indicateurs retenus dans l'analyse de la qualité de l'emploi syndiqué et non syndiqué

1- Régime de travail	2- Statut de l'emploi	3- Lien de l'emploi
Temps plein	Permanent	Typique
Temps partiel	Temporaire	Atypique
4- Niveau de compétence	5- Durée de l'emploi	6- Rémunération horaire
Gestionnaire	Moins de 4 ans	Ratio salarial syndiqué/non syndiqué
Professionnel	Entre 4 et 9 ans	Position salariale
Technicien	10 ans et plus	
Intermédiaire		
Élémentaire		

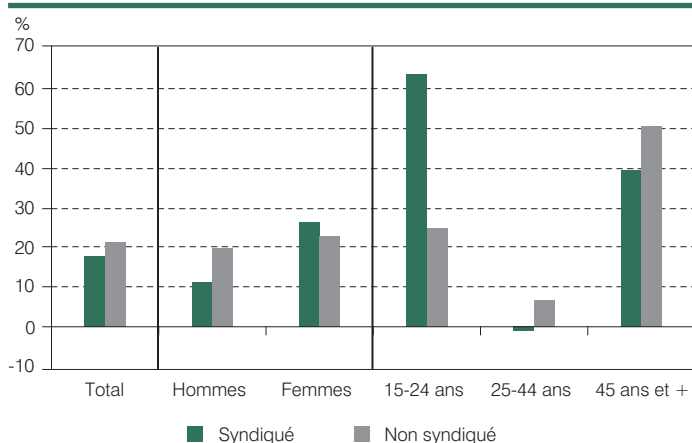
Les dimensions et indicateurs retenus

Ainsi que le montre le tableau 1, l'analyse de la qualité de l'emploi retient, pour cet article, les indicateurs reliés aux dimensions du régime de travail, du statut de l'emploi, du lien de l'emploi, du niveau de compétence, de la durée de l'emploi ainsi que de la rémunération horaire. On peut supposer généralement que la qualité de l'emploi est meilleure lorsque les emplois sont à temps plein, de nature permanente, typiques (emploi permanent à temps plein), de niveau de compétence élevé, de longue durée (ancienneté) et lorsque la rémunération qu'ils offrent est plus forte que la moyenne d'ensemble.

Mouvements de la présence syndicale

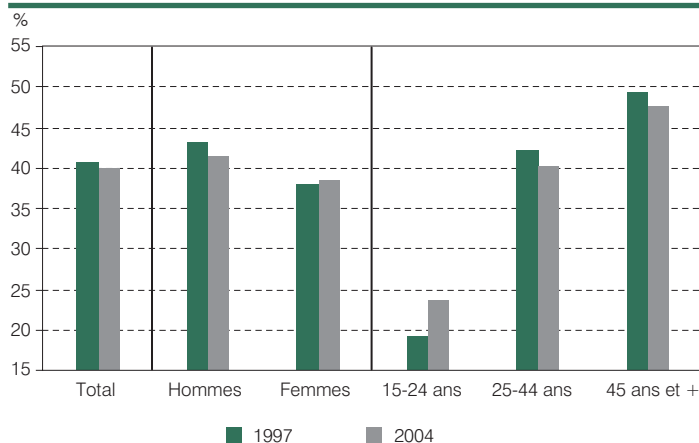
Les figures 1 et 2 présentent les variations de l'emploi salarié syndiqué et non syndiqué ainsi que les variations de la présence syndicale (taux de présence) selon diverses caractéristiques démographiques des travailleurs. Entre 1997 et 2004, l'emploi salarié augmenté de 19,8 % pour passer de 2 672 400 à 3 201 600. La hausse est plus forte dans l'emploi non syndiqué (+ 21,2 %) que dans l'emploi syndiqué (+ 17,7 %). En conséquence, le taux de présence syndicale (voir figure 2) baisse de 40,7 % à 40,0 % entre les deux années. Chez les hommes, la hausse de l'emploi non syndiqué est

Figure 1
Variation de l'emploi syndiqué et non syndiqué selon le sexe et le groupe d'âge, Québec, de 1997 à 2004



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Figure 2
Taux de présence syndicale selon le sexe et le groupe d'âge, Québec, 1997 et 2004



1. Voir entre autres : Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail, 2002; Anker et autres, 2003; Tabi et Langlois, 2003; Lowe, 2000.

2. Luc Cloutier (2003). « L'état du marché du travail au Québec et le concept de qualité de l'emploi », *Flash-info, travail et rémunération*, Institut de la statistique du Québec, vol. 4, n° 4, septembre, p. 1-6.

beaucoup plus forte (+ 19,6 %) que celle de l'emploi syndiqué (+ 11,0 %). Cette situation est également observée chez les travailleurs âgés de 25-44 ans (+ 6,8 % par rapport à une baisse de 1,2 % du côté des syndiqués). Notons également la croissance particulièrement importante de l'emploi non syndiqué chez les 45 ans et plus entre 1997 et 2004 (+ 50,2 %), comparativement à une augmentation moindre, bien que forte, chez les syndiqués (+ 39,5 %). Cela résulte en des baisses non négligeables du taux de présence syndicale dans ces trois groupes; celles-ci varient entre 1,8 point et 2,0 points de pourcentage. À l'opposé, l'emploi syndiqué des jeunes connaît la plus forte augmentation (+ 63,4 %,) faisant en sorte que le taux de présence syndicale dans ce groupe passe de 19,1 % à 23,6 % (+ 4,5 points). Les femmes voient leur taux de présence syndicale s'accroître également, mais dans une moindre mesure (+ 0,7 point), pour s'établir à 38,5 % en 2004, en raison d'une augmentation non négligeable de leur nombre d'emplois syndiqués (+ 26,3 %); toutefois, ce taux de présence demeure inférieur à celui des hommes (41,5 %).

Changements dans la qualité de l'emploi chez les syndiqués et les non-syndiqués

Dans chaque dimension d'analyse retenue, on constate qu'il y a plus de différences entre les indicateurs en ce qui a trait à la croissance de l'emploi chez les syndiqués que chez les non-syndiqués. Par exemple, que l'emploi soit à temps plein ou à temps partiel chez les non-syndiqués, la croissance est presque similaire (se situant entre 21 % et 22 %). Par contre, chez les syndiqués, l'écart entre les deux groupes est de près de 6 points de pourcentage (16,9 % et 22,6 % respectivement). Ces mouvements n'affectent pas la répartition de l'emploi à temps plein et à temps partiel qui demeure inchangée entre 1997 et 2004 dans chacun des groupes étudiés.

En ce qui concerne le statut d'emploi, l'emploi permanent des non-syndiqués augmente de 22,1 % avec près de 300 000 nouveaux emplois alors que chez les syndiqués, il ne s'est accru que de 15,1 % avec l'ajout de deux fois moins d'emplois (+ 146 600). À l'inverse, la croissance de l'emploi temporaire est nettement plus élevée chez les syndiqués (+ 39,5 %; + 46 000) que chez les non-syndiqués (+ 16,3 %; + 38 100). La répartition de l'emploi permanent et temporaire chez les non-syndiqués demeure inchangée alors que celle des syndiqués montre une augmentation de l'emploi temporaire au détriment de l'emploi permanent, indiquant donc une baisse de la qualité de l'emploi pour ce groupe de travailleurs. En-

tre 1997 et 2004, l'emploi atypique connaît une hausse très importante dans l'emploi syndiqué (+ 30,7 %) contrairement à une croissance moins forte du côté de l'emploi non syndiqué (+ 19,2 %). L'emploi typique (temps plein permanent) de ce groupe de travailleurs augmente davantage sur la période (+ 22,1 %) que celui des travailleurs syndiqués (+ 14,3 %). En nombre, ce sont presque 250 000 nouveaux emplois typiques non syndiqués qui se rajoutent comparativement à moins de 125 000 chez les syndiqués entre 1997 et 2004. Ces changements n'entraînent aucune modification à la répartition de l'emploi typique et atypique chez les non-syndiqués mais une augmentation de l'emploi atypique chez les syndiqués aux dépens de l'emploi typique.

Ces résultats montrent qu'au chapitre de l'emploi à temps plein, permanent et typique, les travailleurs non syndiqués affichent un maintien de leur qualité de l'emploi alors qu'on note une détérioration dans le cas de leurs homologues syndiqués.

En ce qui a trait au niveau de compétence, on observe une baisse du nombre de gestionnaires entre 1997 et 2004 dans les deux regroupements de travailleurs. Celle-ci est plus forte en pourcentage chez les syndiqués (- 33,0 % versus - 9,9 % pour les non-syndiqués). Ainsi, le poids des ges-

tionnaires dans l'ensemble des travailleurs diminue dans les deux groupes étudiés. Du côté des emplois de professionnels, on constate une croissance dans les deux groupes. Celle-ci est plus marquée chez les non-syndiqués (+ 25,8 %) que chez les syndiqués (+ 16,6 %) sans entraîner toutefois de changement dans le poids des professionnels dans chacun des regroupements analysés. Par ailleurs, on assiste à une croissance très marquée (+ 33,9 %) du nombre d'emplois non syndiqués de niveau technique alors qu'il s'accroît de plus de 150 000 entre 1997 et 2004, soit presque trois fois plus que chez les techniciens syndiqués (+ 56 000; + 17,3 %). En conséquence, la proportion d'emplois non syndiqués de niveau technique est plus importante en 2004 qu'en 1997, alors qu'elle reste inchangée dans le cas de l'emploi syndiqué. La situation inverse s'observe chez les travailleurs de niveau intermédiaire, leur poids augmentant dans l'emploi syndiqué tandis qu'il se maintient chez les non-syndiqués. Ce changement survient alors que le taux de croissance en pourcentage des emplois de ce niveau est plus élevé chez les syndiqués (+ 27,5 %) que chez les non-syndiqués (+ 21,3 %). Enfin, c'est surtout chez les non-syndiqués que la croissance de l'emploi de niveau élémentaire a lieu, tant en termes de nombre qu'en termes de pourcentage, mais sans impact

Tableau 2

Variation de l'emploi selon la couverture syndicale pour diverses caractéristiques, Québec, 1997 à 2004

	Syndiqué				Non syndiqué			
	Niveau		Répartition		Niveau		Répartition	
	2004	Variation 97-04	2004	1997	2004	Variation 97-04	2004	1997
	k	%	%		k	%	%	
Total	1 280,8	17,7	100,0	100,0	1 920,8	21,2	100,0	100,0
Temps plein	1 102,2	16,9	86,1	86,6	1 515,6	21,1	78,9	79,0
Temps partiel	178,6	22,6	13,9	13,4	405,2	21,7	21,1	21,0
Permanent	1 118,2	15,1	87,3	89,3	1 648,9	22,1	85,8	85,2
Temporaire	162,7	39,5	12,7	10,7	271,9	16,3	14,2	14,8
Typique	988,3	14,3	77,2	79,4	1 364,9	22,1	71,1	70,6
Atypique	292,5	30,7	22,8	20,6	555,9	19,2	28,9	29,4
Gestionnaire	24,9	- 33,0	1,9	3,4	168,4	- 9,9	8,8	11,8
Professionnel	277,3	16,6	21,6	21,9	229,0	25,8	11,9	11,5
Technicien	380,3	17,3	29,7	29,8	597,6	33,9	31,1	28,2
Intermédiaire	426,8	27,5	33,3	30,8	605,2	21,3	31,5	31,5
Élémentaire	171,5	11,2	13,4	14,2	320,5	18,6	16,7	17,1
Moins de 4 ans	418,6	55,6	32,7	24,7	1 079,5	20,8	56,2	56,4
Entre 4 et 9 ans	270,8	0,4	21,1	24,8	412,1	17,4	21,5	22,2
10 ans et plus	591,5	7,6	46,2	50,5	429,1	26,3	22,3	21,4

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

notable sur leur poids en 2004 par rapport à 1997. Ainsi, une légère diminution de la qualité de l'emploi est observée tant chez les syndiqués que chez les non-syndiqués sur la base du niveau de compétence; elle est toutefois moindre chez les non-syndiqués compte tenu, surtout, de la hausse du poids relatif des emplois de techniciens, alors que c'est le poids des emplois de niveau intermédiaire qui augmente chez les syndiqués.

Le tableau 2 révèle une forte croissance de l'emploi syndiqué ayant une durée d'emploi de moins de 4 ans (+ 55,6 %; + 149 600). Cela se traduit par une plus grande proportion de travailleurs ayant une telle durée d'emploi en 2004 par rapport à 1997. L'augmentation de cette proportion se fait aux dépens des deux autres tranches de durée d'emploi, amenant ainsi une diminution de la stabilité d'emploi. Dans le cas de l'emploi non syndiqué, peu de changements sont toutefois notés sur ce plan pour les trois tranches de durée (répartition relativement identique en 2004 et 1997). Ces constats suggèrent donc un recul de la qualité de l'emploi dans le groupe des travailleurs syndiqués sur la base de ce critère d'analyse.

De façon générale, il semble donc y avoir eu, durant la période analysée, une diminution de la qualité de l'emploi chez les travailleurs syndiqués compte tenu des résultats observés au tableau 2. L'écart quant à la qualité de l'emploi entre les deux groupes étudiés s'est donc rétréci.

Changements dans le ratio salarial horaire syndiqué/non syndiqué

La situation comparative sur le plan salarial est présentée à la figure 3 ainsi qu'au tableau 3 et tend à confirmer le constat qui vient d'être soulevé. Même si les travailleurs syndiqués affichent un ratio salarial toujours supérieur à celui des travailleurs non syndiqués, on observe, peu importe le groupe de travailleurs analysés à la figure 3, une diminution de l'avantage salarial des employés syndiqués entre 1997 et 2004. Celle-ci se fait en même temps que la baisse générale de la présence syndicale (voir figure 2). En 1997, l'ensemble des travailleurs syndiqués présentaient un ratio salarial de 132,6 %; ils recevaient donc une rémunération horaire moyenne de 32,6 % supérieure à celle de l'ensemble des travailleurs non syndiqués. En 2004, le ratio baisse de 8,5 points de pourcentage pour s'établir à 124,1 %.

Entre 1997 et 2004, des baisses du ratio salarial horaire syndiqué/non syndiqué plus importantes que la moyenne d'ensemble sont observées notamment chez les travailleurs à temps partiel (-13,0 points), les professionnels (-10,5 points) et les travailleurs atypiques (-9,7 points). À l'opposé, des baisses nettement plus faibles que la moyenne d'ensemble sont notées chez les travailleurs qui occupent un emploi de niveau intermédiaire (-5,2 points), les jeunes travailleurs (-2,6 points) ainsi que chez ceux qui détiennent un emploi de niveau élémentaire (-1,9 point).

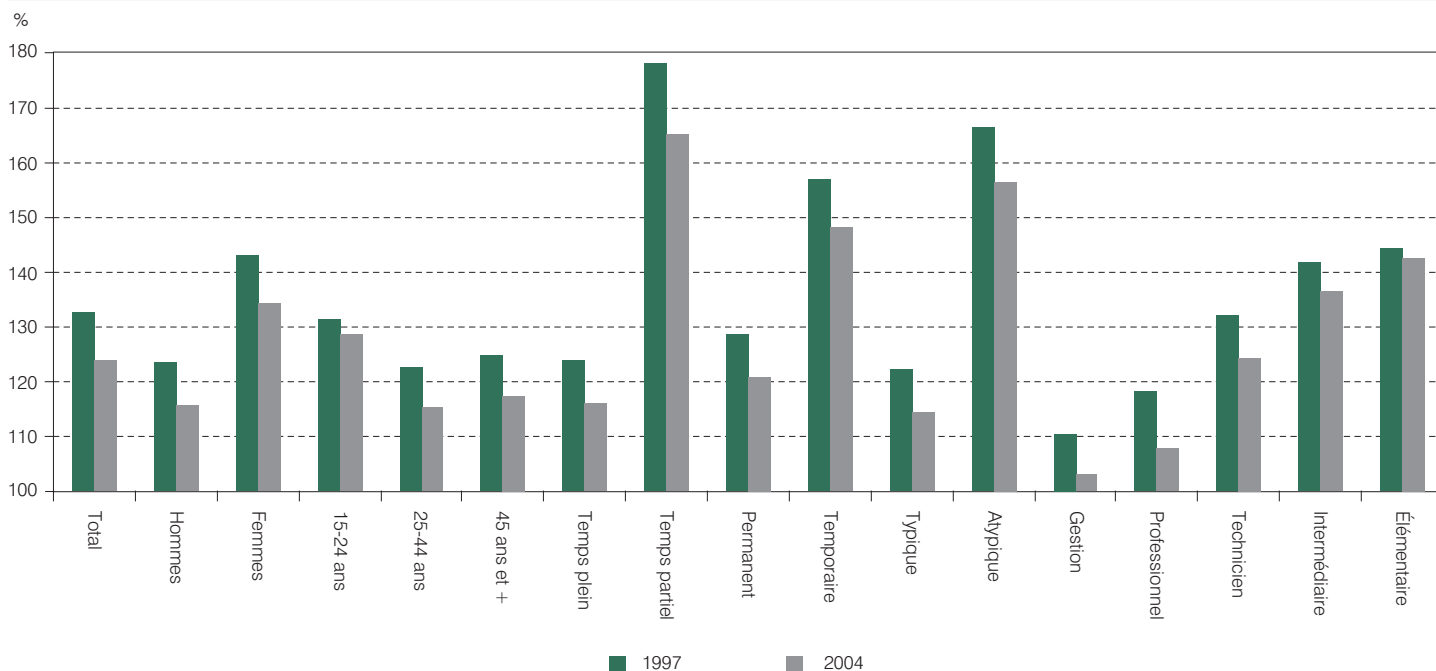
Enfin, on peut voir que, tant en 1997 qu'en 2004, le ratio salarial horaire syndiqué/non syndiqué varie de façon importante d'un groupe de travailleurs à l'autre. Parmi les ratios les plus faibles, notons ceux des emplois de gestion et de professionnels. Pour ceux-ci, la syndicalisation n'offre qu'un avantage limité sur le plan de la rémunération horaire. À l'inverse, parmi les ratios les plus élevés, soulignons ceux des travailleurs à temps partiel, des travailleurs atypiques ainsi que ceux des travailleurs occupant des emplois temporaires. L'impact de la syndicalisation dans ces cas est nettement plus fort sur le plan salarial.

Position salariale horaire en 1997 et 2004 chez les syndiqués et les non-syndiqués

Le tableau 3 présente d'autres résultats pour 1997 et 2004 portant sur la position salariale horaire. Il permet de voir si les syndiqués et les non-syndiqués sont avantagés ou non par le niveau de leur rémunération horaire lorsqu'ils sont comparés avec l'ensemble des travailleurs. Avec ces résultats, on peut observer dans quelle mesure se confirme la diminution de l'avantage salarial d'être syndiqué. Ainsi, en 1997, les travailleurs syndiqués affichaient une position de 117,1 %; ils recevaient donc une rémunération horaire moyenne de 17,1 % supérieure à celle de l'ensemble des travailleurs. De leur côté, les travailleurs non syndiqués montraient une position beaucoup plus faible (88,3 %), recevant ainsi une rémunération horaire moyenne

Figure 3

Ratio salarial horaire syndiqué/non syndiqué selon diverses caractéristiques, Québec, 1997 et 2004



inférieure de 11,7 % par rapport à l'ensemble des travailleurs. En 2004, la position salariale horaire des syndiqués diminue pour s'établir à 113,1 % alors que celle des non-syndiqués progresse pour se fixer à 91,2 %.

Mis à part les emplois de gestionnaires syndiqués, qui voient leur position salariale augmenter de façon importante (+ 18,9 points) pour s'établir à 165,6 % en 2004, et les employés dont la durée d'emploi se situe entre 4 et 9 ans, qui connaissent une légère croissance à ce chapitre, la position salariale horaire des syndiqués se détériore entre 1997 et 2004 pour les différents groupes de travailleurs présentés au tableau 3. Cette situation tranche avec celle des non-syndiqués qui affichent plutôt une augmentation de leur position salariale horaire entre ces deux années dans la majorité des sous-groupes de travailleurs.

Les baisses de la position salariale les plus prononcées du côté des syndiqués ont surtout lieu chez les travailleurs à temps partiel (- 13,1 points), avec une position qui s'établit à 102,6 % en 2004, et chez ceux occupant un emploi atypique (- 9,8 points), pour une position qui se fixe à 104,0 %. À l'inverse, on observe une forte augmentation de la position salariale horaire des gestionnaires non syndiqués (+ 27,9 points) durant la période, suivis des professionnels non syndiqués (+ 11,8 %).

Par ailleurs, la comparaison entre certains travailleurs syndiqués et non syndiqués montre des différences importantes sur le plan de la variation de la position salariale horaire entre 1997 et 2004. À cet égard, notons l'étendue de l'écart entre les variations observées pour les deux groupes chez les travailleurs à temps partiel, les gestionnaires et les professionnels. À l'inverse, peu de différence sont notées dans le cas des jeunes travailleurs et chez ceux ayant une durée d'emploi de 10 ans et plus. Enfin, même si on relève une diminution de l'avantage salarial des travailleurs syndiqués et une augmentation de celui des non-syndiqués, il reste que, tant en 1997 qu'en 2004, la position salariale horaire des premiers demeure supérieure à celle des seconds. Ainsi, l'avantage des travailleurs syndiqués se maintient encore en ce qui a trait à la rémunération horaire.

En conclusion

Cet article avait pour but de comparer l'évolution de l'emploi syndiqué et non syndiqué en rapport avec le concept de la qualité de l'emploi et de voir dans quelle mesure le rapport avantageux des travailleurs syndiqués s'est maintenu à travers le temps. Les données présentées dans cet article tendent à confirmer que la situation comparative

Tableau 3

Position salariale¹ horaire selon la couverture syndicale pour diverses caractéristiques, Québec, 1997 et 2004

	Syndiqué			Non syndiqué		
	1997	2004	Écart	1997	2004	Écart
	%		p. %	%		p. %
Total	117,1	113,1	- 4,0	88,3	91,2	2,9
Hommes	121,3	116,4	- 4,9	98,2	100,8	2,6
Femmes	111,6	109,5	- 2,1	78,1	81,6	3,5
15-24 ans	71,9	70,8	- 1,1	54,7	54,9	0,2
25-44 ans	115,9	114,2	- 1,7	94,6	99,1	4,5
45 ans et +	128,0	122,1	- 5,9	102,6	104,1	1,5
Temps plein	117,3	114,9	- 2,4	94,5	99,0	4,5
Temps partiel	115,7	102,6	- 13,1	64,9	62,1	- 2,8
Permanent	117,8	114,3	- 3,5	91,4	94,6	3,2
Temporaire	110,8	105,1	- 5,7	70,6	70,9	0,3
Typique	117,9	115,9	- 2,0	96,6	101,3	4,7
Atypique	113,8	104,0	- 9,8	68,4	66,4	- 2,0
Moins de 4 ans	97,8	96,4	- 1,4	74,3	77,4	3,1
Entre 4 et 9 ans	112,4	113,7	1,3	93,5	100,5	7,0
10 ans et plus	128,8	124,8	- 4,0	119,7	117,1	- 2,6
Gestionnaire	146,7	165,6	18,9	132,8	160,7	27,9
Professionnel	154,1	153,2	- 0,9	130,2	142,0	11,8
Technicien	120,5	114,1	- 6,4	91,2	91,7	0,5
Intermédiaire	99,0	96,7	- 2,3	69,9	70,8	0,9
Élémentaire	84,5	79,8	- 4,7	58,5	56,0	- 2,5

1. La position salariale horaire est calculée en fonction du taux horaire moyen de l'ensemble des employés selon l'année considérée.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

avantageuse de la qualité de l'emploi des travailleurs syndiqués a reculé. L'écart avec les non-syndiqués a donc été réduit. Toutefois, seulement certains indicateurs ont été

retenus dans cette étude. Les conclusions présentées ici pourraient donc être nuancées si d'autres dimensions et indicateurs faisaient l'objet d'analyses subséquentes.

Documents consultés

AKYEAMPOG, Ernest B. (2002). « La syndicalisation et les avantages sociaux », *L'emploi et le revenu en perspective*, Statistique Canada, n° 75-001-XPB au catalogue, vol. 14, n° 3, Automne, p. 45-50.

ANKER, Richard, Igor CHERNYSHEV, Philippe EGGER, Farhad MEHRAN et Joseph A. RITTER (2003). « La mesure du travail décent : un système d'indicateurs statistiques de l'OIT », *Revue internationale du travail*, Genève, vol. 142, n° 2, p. 159-193.

FANG, Tony et Anil VERMA (2002). « L'avantage salarial des travailleurs syndiqués », *L'emploi et le revenu en perspective*, Statistique Canada, n° 75-001-XPB au catalogue, vol. 14, n° 4, Hiver, p. 18-25.

FONDATION EUROPÉENNE POUR L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE VIE ET DE TRAVAIL (2002). « La qualité du travail et de l'emploi en Europe, enjeux et défis », *Cahier de la Fondation*, n° 1, février, p. 1-35.

LOWE, Graham S. (2000). *The Quality of Work, A People-Centred Agenda*, Oxford University Press, Canada, 213 p.

RENAUD, Stéphane (1997). *Unions and wages in Canada: A review of the literature*, Worker representation in the era of trade deregulation, comptes rendus du 33^e congrès annuel de l'Association canadienne des relations industrielles (ACRI), Québec, p. 211-225.

STATISTIQUE CANADA (2004). « Fiche sur la syndicalisation », *L'emploi et le revenu en perspective*, n° 75-001 au catalogue, vol. 5, n° 8, p. 1-26.

TABY, Martin et Stéphanie LANGLOIS (2003). « Qualité des emplois additionnels de 2002 », *L'emploi et le revenu en perspective*, Statistique Canada, n° 75-001-XIF au catalogue, vol. 4, n° 2, février, p. 13-18.

Publication à venir



La Direction du travail et de la rémunération de l'ISQ publiera, au premier semestre de 2006, l'édition 2005 du rapport faisant état des principaux résultats de l'*Enquête sur la rémunération globale au Québec* (ERG). Des données portant sur les salaires, les échelles salariales, les avantages sociaux, les heures de travail ainsi que sur la rémunération globale y seront présentées selon diverses ventilations. Par ailleurs, ce rapport met en perspective des éléments descriptifs de l'ERG tels que l'échantillon, le nombre d'appariements effectués, le nombre d'employés couverts par l'enquête ainsi que les particularités propres à l'ERG 2005.

Le rapport sera disponible sur le site Web de l'Institut (www.stat.gouv.qc.ca).

À paraître prochainement

L'ISQ publiera prochainement une étude sur l'évolution du pouvoir d'achat des salariés du secteur public québécois au cours de la décennie 1990.

Cette étude présente l'évolution de la rémunération et de ses composantes pour les salariés du secteur public québécois et l'ensemble des salariés québécois. La période couverte débute en 1990-1991 et se termine en 1999-2000. En ce qui concerne le secteur public, les résultats sont présentés pour l'ensemble des salariés et par catégorie d'emplois. Afin de mettre en contexte les résultats, est dressé un portrait sommaire de l'environnement économique et du marché du travail au Québec, ainsi que des relations du travail dans le secteur public, durant la décennie 1990. Cette étude fait suite à celle publiée en 1992 et intitulée : *La décennie 80 : qu'en est-il du pouvoir d'achat des salariés du secteur public québécois?*

L'étude sera disponible sur le site Web de l'Institut (www.stat.gouv.qc.ca).

Ce bulletin est conçu par la Direction du travail et de la rémunération de l'Institut.

Pour tout renseignement
veuillez communiquer avec :

Sandra Gagnon
Direction du travail et de la rémunération
Institut de la statistique du Québec
1200, avenue McGill College, 4^e étage
Montréal (Québec) H3B 4J8

Téléphone : (514) 876-4384, poste 6219
Télécopieur : (514) 876-1767
Courriel : flash-info.isq@stat.gouv.qc.ca

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Canada
Bibliothèque nationale du Québec
1^{er} trimestre 2006
ISSN 1492-1073 (version imprimée)
ISSN 1715-6394 (en ligne)

© Gouvernement du Québec

La version PDF de ce bulletin
est diffusée sur le site Web de
l'Institut, à l'adresse suivante :
www.stat.gouv.qc.ca

Institut
de la statistique
Québec